

29 septembre 2008

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**AIR FRANCE KLM**

(Euronext Paris)

Par courrier du 29 septembre 2008, la société Capital Research and Management Company (CRMC) (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA, 90071-1406, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion (1), a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 septembre 2008, par suite d'une acquisition d'actions AIR FRANCE KLM sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AIR FRANCE KLM et détenir pour le compte desdits fonds, 15 265 416 actions AIR FRANCE KLM représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et des droits de vote de cette société (2).

---

(1) CRMC agissant en qualité d'"investment adviser".

(2) Sur la base d'un capital composé de 300 219 278 actions représentant autant de droits de vote.